

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

*Paix – Travail – Patrie*

-----  
**INSTITUT NATIONAL DE LA  
STATISTIQUE**



**REPUBLIC OF CAMEROON**

*Peace – Work – Fatherland*

-----  
**NATIONAL INSTITUTE OF  
STATISTICS**

## ECAM 4

### PAUVRETÉ, PATRIMOINE, ACCÈS AU CRÉDIT ET CAPITAL SOCIAL

#### 1. Introduction

La possession de certains éléments du patrimoine physique, du patrimoine productif et l'accès aux moyens financiers constituent des atouts pouvant permettre aux ménages de se prémunir contre la pauvreté. Les ménages qui disposent de ces éléments favorables sont moins vulnérables que ceux qui n'en ont pas. Parmi les éléments du patrimoine, l'on peut citer la possession d'une parcelle de terre, la possession d'une habitation, la possession d'une épargne, l'accès au crédit, et bien d'autres éléments servant à des fins de production.

#### 2. Patrimoine

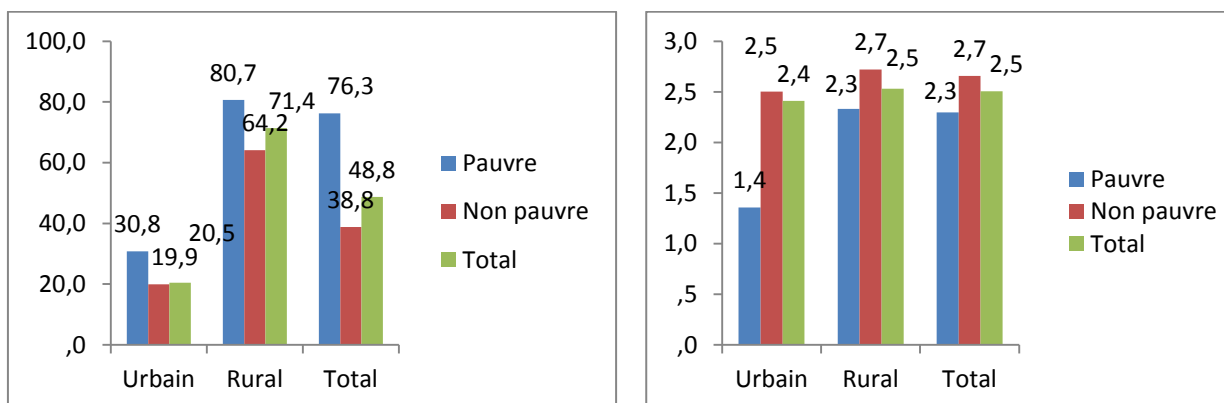
Le patrimoine d'un individu ou d'un ménage peut être défini comme l'ensemble des biens qu'il possède à un moment donné. Celui-ci peut être foncier (possession des terres et immeubles) ou non foncier (possession des biens divers : meubles, salles à manger, etc.).

En 2014, près de 48,8% de ménages ont au moins un membre propriétaire d'une parcelle de terre exploitée pour la culture, l'élevage, la construction, etc. La superficie moyenne des terres exploitées détenues par les ménages est de 2,6 ha. La proportion de ménages dont au moins un membre est propriétaire d'une terre exploitée est 3,5 fois plus élevée en zone rurale qu'en zone urbaine. Pourtant, la superficie moyenne exploitée ne présente pas une grande variabilité entre la zone urbaine (2,4 ha) et la zone rurale (2,5 ha). Ces résultats s'expliqueraient par la diversité des activités présentes en zone urbaine et à l'inverse par la rareté des activités en zone rurale qui amène la grande majorité de ceux qui y vivent à pratiquer l'agriculture.

Suivant le niveau de vie des ménages, les pauvres possèdent en grande majorité des terres exploitées (76,3% contre 38,8% de ménages non pauvres). Cependant, les superficies exploitées par les ménages pauvres (2,3 ha en moyenne) sont plus petites que celles des ménages non pauvres (2,7 ha en moyenne). Par ailleurs, la majorité des ménages détiennent de très petites parcelles et en revanche, une proportion négligeable des ménages possède les plus grandes superficies des terres.

## Graphique 1 : Pourcentage de ménages ayant accès à la terre exploitée et superficie moyenne exploitée

Pourcentage de ménages ayant accès à la terre exploitée      Superficie moyenne exploitée

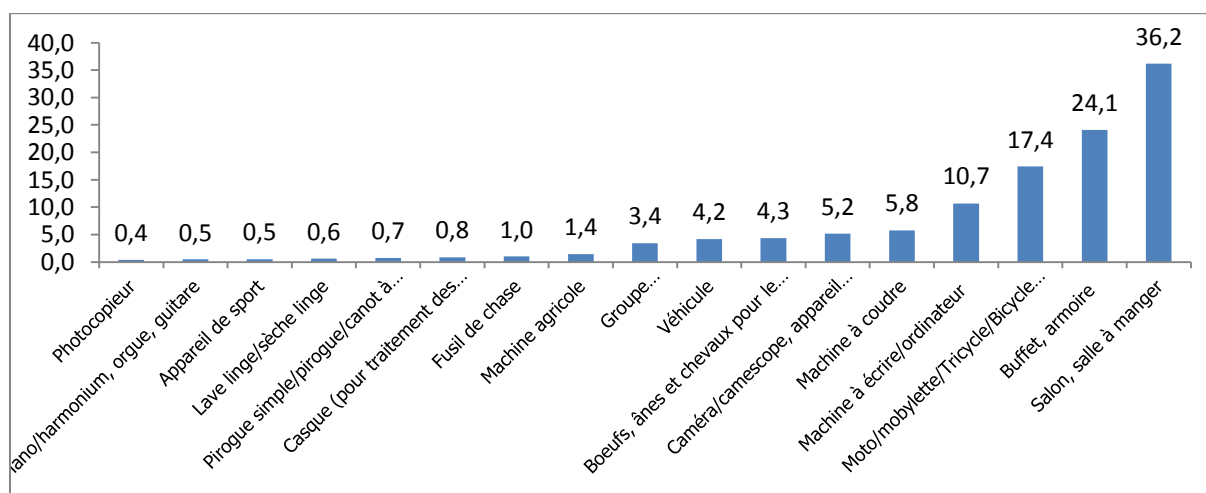


Source : ECAM 4, INS, Cameroun, 2014

Les éléments de patrimoine non foncier les plus fréquents dans les ménages sont le salon ou la salle à manger (36,2%), le buffet ou l'armoire (24,1%) et la moto<sup>1</sup> (17,4%).

Par rapport à 2007, l'on note une augmentation de la proportion de ménages possédant une machine à écrire/ordinateur (10,7%), des caméras/caméscope/appareil photos (5,2%) et des machines industrielles<sup>2</sup> (3,4%). Ce résultat traduit l'augmentation du niveau de pénétration des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans les ménages mais aussi les difficultés sans cesse croissantes liées à l'approvisionnement en eau et en électricité que connaissent les ménages.

## Graphique 2 : Eléments du patrimoine non foncier du ménage



Source : ECAM 4, INS, Cameroun, 2014

<sup>1</sup> Ce groupe de patrimoine comprend la moto, la mobylette, le tricycle et la bicyclette. Il semble que la moto soit le bien le plus souvent possédé par les populations.

<sup>2</sup> Groupe électrogène, motopompe, etc.

### **3. Accessibilité au crédit et possession d'une épargne**

La capacité d'accès au crédit et la possession d'une épargne, même de précaution, permettent de distinguer les ménages vulnérables de ceux capables de subvenir à leurs besoins de base à court terme. En plus de l'éducation, de la santé et de l'aspiration à de meilleurs logements, l'accès au crédit est aussi l'une des priorités de la plupart des camerounais. En effet, une toute petite somme d'argent investi dans une activité productive peut permettre de rompre avec le cycle infernal de la pauvreté.

En 2014, moins d'un ménage (9,2%) sur dix a au moins un membre ayant fait une demande de crédit auprès d'une structure quelconque de financement. Plus spécifiquement, 1,6% a obtenu un crédit auprès d'une banque et 2,7% se sont tournés vers une micro finance pour l'obtenir. Le reste ayant certainement fait recours à une tontine ou des tiers avec comme mobile le désir de son utilisation pour la réalisation d'une activité productive.

En revanche, il convient de constater que le pourcentage de ménages dont au moins un membre a déjà fait une demande d'obtention de crédit auprès d'un établissement financier formel est très faible. Connaissant le système bancaire et les types de garanties qui sont demandées, les ménages sont très peu motivés à demander les crédits.

Dans l'ensemble, les ménages non pauvres (10,1%) sont plus nombreux que ceux qui sont pauvres (7,0%), à avoir un membre qui a obtenu un crédit de production auprès de qui que ce soit. Dans la même logique, la proportion de ménages vivant en zone urbaine (10,6%) est plus élevée que celle de ménages vivant en zone rurale (8,2%).

La proportion de ménages qui disposent d'une épargne est de 26,7% au niveau national. Elle est de 36,2% en milieu urbain contre 19,0% en milieu rural. Suivant le niveau de vie, les ménages non pauvres sont, en proportion, plus nombreux à avoir une épargne (32,2%) que les ménages pauvres (11,5%).

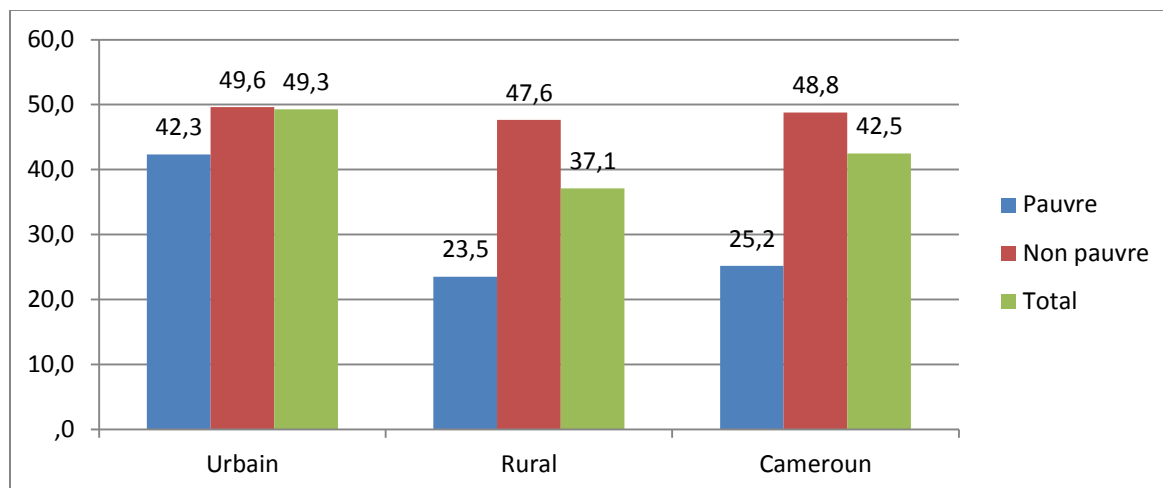
### **4. Capital social**

Le graphique 3 montre que 42,5% de ménages ont au moins un membre qui fréquente une association. Ce graphique laisse clairement transparaître le fait que les ménages non pauvres sont presque 2 fois plus nombreux que les ménages pauvres à avoir un membre qui milite dans une association. Dans l'ensemble, la participation aux associations semble plus fréquente chez les ménages résidant en zone urbaine (49,3%) que chez ceux résidant en zone rurale (37,1%).

Près de 6 ménages sur 10 ont des membres qui fréquentent des associations communautaires (59,1%), tandis que 13,3% sont dans les associations culturelles, sportives ou de loisirs. En outre, près de 11,1% de ménages ont au moins un membre qui milite dans

les associations de développement, emploi et production de biens et services, et 8,5% sont dans les associations axées sur l'éducation, la formation, la santé et les services sociaux.

**Graphique 3 : Pourcentage de ménages dont un membre est membre d'une association**



Source : ECAM 4, INS, Cameroun, 2014

## 5. Conclusion

L'analyse de l'accès au patrimoine foncier en 2014 montre que la possession d'une parcelle de terre, d'une habitation, d'une épargne, l'accès au crédit, et d'autres éléments à des fins de production peuvent rendre un ménage moins vulnérable. La pauvreté étant plus rurale qu'urbaine, l'on note que la participation aux associations semble plus fréquente chez les ménages résidant en zone urbaine que chez ceux résidant en zone rurale.

Au vu de ces résultats, les pouvoirs publics devraient :

- mettre en place des dispositifs et des mécanismes permettant de faciliter l'accès aux crédits ;
- alléger/simplifier les procédures d'obtention des titres fonciers ;
- sensibiliser les populations pauvres sur la nécessité de se mettre en réseau via les associations.